
Communiqué

Le 5 octobre 1995

N° 184

PREMIÈRE SESSION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE INTERGOUVERNEMENTALE CANADA-RUSSIE ET SIGNATURE D'ENTENTES CANADA-RUSSIE

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et le vice-président de la Fédération de Russie, M. Alexandre Zaveryukha, ont émis aujourd'hui, à Ottawa, une déclaration conjointe lors de la clôture de la première session de la Commission économique intergouvernementale Canada-Russie (voir documents ci-joints).

Six nouveaux accords ont aussi été signés aujourd'hui, entre le Canada et la Russie, lors de la visite, à Ottawa, du premier ministre de la Fédération de Russie, M. Victor S. Tchernomyrdine (voir documents ci-joints).

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

**DÉCLARATION CONJOINTE
SUIVANT LA PREMIÈRE SESSION DE
LA COMMISSION ÉCONOMIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
CANADA-RUSSIE**

OTTAWA, LE 5 OCTOBRE 1995

Le très honorable Jean Chrétien, premier ministre du Canada, et M. Victor Tchernomyrdine, président du gouvernement de la Fédération de Russie, ont ouvert aujourd'hui à Ottawa la première session de la Commission économique intergouvernementale Canada-Russie (CEI).

La délégation canadienne était dirigée par le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et la délégation russe par le vice-président, M. Alexandre Zaveryukha. M. Zaveryukha est accompagné par une délégation de quelque 35 participants composée notamment de hauts fonctionnaires du gouvernement russe et des gouvernements régionaux et d'éminents gens d'affaires.

Les déclarations d'ouverture ont été prononcées par M. Chrétien et par M. Tchernomyrdine. Leur ont succédé M. MacLaren, qui a discuté des activités internationales du Canada en matière de commerce et d'investissement en insistant sur le volet russe, et M. Zaveryukha, qui a abordé la question des réformes économiques en Russie.

L'objet de la CEI est de servir de tribune au Canada et à la Russie pour discuter des questions bilatérales de commerce et d'investissement. « Cette Commission, a déclaré M. MacLaren, permettra de rehausser le profil de la Russie au Canada en tant que pays où faire des affaires et de rehausser le profil des Canadiens en Russie au titre de partenaires avec lesquels faire des affaires. »

Quant à lui, M. Zaveryukha a fait remarquer que la première session de la Commission jetait les bases de consultations régulières au niveau gouvernemental dans le domaine de la coopération économique bilatérale.

L'ordre du jour de la CEI comportait entre autres les exposés d'éminents représentants canadiens et russes du milieu des affaires dans les secteurs de la haute technologie, de l'énergie, de l'aéronautique, des ressources naturelles, de l'agriculture et du logement. La Société pour l'expansion des exportations a pour sa part mené une discussion sur le financement. Des questions de politique commerciale ont aussi été abordées.

La Commission a convenu de la création de sous-comités sectoriels dans les domaines de l'agriculture, des ressources et des technologies de pointe, qui débattront tout au long de l'année

des questions relevant de leurs domaines de compétence respectifs. Ces sous-comités soumettront leur rapport à la prochaine session de la Commission.

La Commission a convenu que les travaux sur son mandat devraient se poursuivre et être présentés à la prochaine réunion de la CEI pour approbation. Les coprésidents se sont aussi entendus pour désigner des représentants au rang approprié à la fois pour coordonner les travaux de la Commission et pour aborder les questions relatives à l'investissement et à la politique commerciale.

La CEI s'est penchée sur le déroulement des futures rencontres. Il a été décidé qu'outre les représentants des gouvernements aux paliers fédéral et régional, des représentants du secteur privé devraient participer aux réunions. On s'est du reste entendu pour que la prochaine rencontre ait lieu à Moscou, en Russie, l'an prochain.

À la faveur de cette session de la Commission, les deux parties ont signé des accords bilatéraux et des protocoles d'entente dans les domaines de la double imposition, du logement, de la culture, de la coproduction de films et d'émissions de télévision, de l'industrie pharmaceutique et de la coopération en matière d'immigration. Parmi les autres ententes en cours de négociation, citons l'accord de coopération aérienne, l'accord de coopération douanière et un traité d'entraide juridique.

Dans le cadre de la réunion de la CEI, M. Zaveryukha s'est rendu dans d'autres localités de l'Ontario, où il a eu des entretiens avec des dirigeants d'affaires et des universitaires dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-industrie. Durant son séjour à Ottawa, M. Zaveryukha rencontrera aussi l'honorable Ralph Goodale, ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire.

**ACCORDS SIGNÉS PAR LE CANADA ET LA RUSSIE
À L'OCCASION DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE
DE RUSSIE, M. TCHERNOMYRDINE**

LE 5 OCTOBRE 1995

Accord sur les doubles impositions

L'objet de cet accord est d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale relative au revenu et à la fortune. Cet accord imprimera un nouvel élan aux relations commerciales et financières bilatérales entre le Canada et la Fédération de Russie en plus de resserrer leurs liens économiques.

L'accord a été signé par le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, et le vice-président de la Russie, M. Alexandre Zaveryukha, en présence des premiers ministres du Canada et de la Russie, MM. Jean Chrétien et Victor S. Tchernomyrdine.

Accord sur les relations dans le domaine de l'audiovisuel

Cet accord vise à élargir et à renforcer la coopération ainsi qu'à encourager les échanges entre le Canada et la Russie dans le domaine de l'audiovisuel. Il institue également une Commission mixte Canada-Russie des relations dans le domaine de l'audiovisuel, qui sera chargée d'examiner les conditions de l'accord, d'en superviser la mise en oeuvre, d'aplanir les difficultés éventuelles et d'apporter les modifications qui conduiront à une coopération plus poussée.

L'accord a été signé par le ministre du Patrimoine canadien, M. Michel Dupuy, et par le président russe de « ROSKINO », M. Armen N. Medvedev.

Protocole d'entente sur l'habitation et l'aménagement urbain

Ce protocole d'entente institue un cadre de coopération entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le ministère russe de la Construction pour stimuler la coopération technique et commerciale dans le domaine de l'habitation, de l'aménagement urbain et de la construction. Les aspects clés couverts par le protocole sont, entre autres, l'élaboration éventuelle de projets de co-entreprises, des mesures d'élargissement de l'accès aux marchés de l'habitation et de la construction ainsi que des recherches d'ordre technique, économique et stratégique. Les institutions associées à l'habitation sont un autre domaine de coopération proposé, pour étayer un habitat orienté vers le marché, comme pour le

financement du logement, la politique de l'habitation et la réglementation connexe.

Le protocole a été signé par le ministre des Travaux publics du Canada, M. David C. Dingwall, et par le ministre de la Construction de la Russie, M. Efim V. Basin.

Protocole d'entente sur la collaboration dans le domaine de la migration

Par ce protocole d'entente, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) accepte d'aider le Service fédéral des migrations de Russie à élaborer ses politiques en matière d'immigration et de réfugiés. Ce protocole fait suite à des discussions de même qu'à une lettre d'intention signée par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, M. Sergio Marchi, lors de sa visite en Russie l'an dernier. La contribution du Canada à ce projet est financée par CIC et le Programme de coopération avec la Fédération de Russie est géré par l'Agence canadienne de développement international.

Le protocole a été signé par le ministre Marchi et par la ministre du Service fédéral des migrations de Russie, M^{me} Tatiana Reguent.

Protocole d'entente sur la coopération culturelle

Ce protocole d'entente a pour objet de promouvoir et de développer la coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation afin de nourrir l'amitié entre les deux pays et d'approfondir leur compréhension mutuelle. L'un des buts poursuivis est de faciliter et d'encourager la coopération, la formation de liens et les échanges dans les domaines de la culture et de l'éducation. Le protocole préconise aussi l'organisation de manifestations artistiques, culturelles et éducatives ainsi que la participation à ces événements, en Russie et au Canada.

Le protocole a été signé par le sous-ministre adjoint du Secteur de l'Europe du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, M. Jean-Pierre Juneau, et par l'ambassadeur de Russie au Canada, M. Alexandre M. Belonogov.

Protocole d'entente sur les produits pharmaceutiques

L'objet de ce protocole d'entente est de permettre la distribution en Russie de produits pharmaceutiques et biologiques fabriqués et homologués au Canada. Il contribuera aussi à intensifier la coopération et les échanges d'information entre

Santé Canada et le ministère de la Santé et de l'Industrie médicale de la Russie, par le canal d'un comité de coordination mixte qui sera créé.

Le protocole a été signé par la ministre de la Santé du Canada, M^{me} Diane Marleau, et par le ministre de la Santé et de l'Industrie médicale de la Russie, M. Eduard A. Nechaev.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Jean-Marc Déry
Finances Canada
(613) 992-1862

Len Westerberg
Patrimoine canadien
(819) 994-5589

Claude Williams
Société canadienne d'hypothèques et de logement
(613) 748-2817

Pam Cullum
Citoyenneté et Immigration Canada
(819) 953-2812

Services des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
613) 995-1874

Stephen Jeffery
Santé Canada
(613) 957-2978